



**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Mercredi 11 janvier 17h30 – SERRES-SUR-ARGET - Salle Omnisports
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Montels, le 12 janvier 2023

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 11 janvier 2023 à Serres-sur-Arget, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNR.

* **Le Président a présenté ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année** aux délégués et membres associés ainsi qu'aux agents du SMPNR présents. Malgré les vicissitudes du monde et du PNR en 2022, le Président a exprimé ses vœux d'optimisme et de dynamisme pour l'année à venir, sur des bases porteuses d'espoir et d'ambition.

* **Le Président en compagnie de Benoît ROULET, Directeur Groupe du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et Mathilde CASTILLON, fondatrice du bureau d'études Ecopyr ont signé une convention de partenariat.**

Les deux premières conventions avec RTE ont permis, entre 2017 et 2022, de réaliser **des chantiers de restauration et de gestion de la biodiversité et des paysages sous les lignes THT**, à Alliat (Camp Fourcat), Baulou (La Tuilerie et Pey Thomas), Montégut-Plantaurel (Plazent/Souleilla et Vidale), Montoulieu (Pradel), Prat-Bonrepaux (Paysas) et St Paul de Jarrat. Deux chantiers sont en cours à St Paul de Jarrat et Montgailhard.

Ecopyr est un bureau d'études en environnement, basé en Ariège et intervenant sur des études d'évaluation environnementale, des diagnostics écologiques, des états des lieux de l'environnement, des dossiers règlementaires...

* **Le Président a également signé les conventions de la Marque « Valeurs Parc »** avec 10 des **12 nouveaux producteurs agricoles et des artisans**, dont les produits viendront compléter la gamme « Valeurs Parc » :

- Alzen : « GAEC Les 2 Chèvres » – Florence et Sébastien BONNEAU
- La Bastide de Sérou : « Ferme des 8 Montagnes » - Julien AÏT EL MEKKI
- Montégut Plantaurel :
- « La Fromagerie de la Sestière » - Alexandre et Carine MOULUT et « La Ferme de la Sestière » - Gilles et Thibaut ESTRADE
- « Le Bio Prêt à Planter » – Elodie MOUNES et Guillaume ESTRADE
- Montjoie en Couserans : « Les Champs de Gaya » - Emmanuel et Kyria GAY
- Pailhès : « Brasserie Co-Hop »
- Prat Bonrepaux : « Boulangerie Aux Saveurs de Prat » - Mathieu et Valérie DUBOIS et André ROQUES producteur de céréales.
- Rimont : « Omna » - Carine LEVY - Andrès
- Saint Lizier : « Laboratoire Les Inspyrées » - Mathieu FERRIER
- Seix : Accompagnatrice en Montagne - Doriane GAUTHIER

Le réseau Valeurs Parc représente aujourd'hui 134 structures (professionnels du tourisme, artisans et producteurs), dont 90 producteurs et artisans.

* Une présentation a été faite des actions du **Projet Alimentaire de Territoire (PAT)**, avec notamment la présentation des résultats **d'une étude sur les marchés de plein vent dans le PNR** : localisation, fréquence, producteurs, difficultés rencontrées par les organisateurs et les producteurs... L'objectif de ce diagnostic est de proposer des pistes pour (re)valoriser ces lieux indispensables à l'accès à une alimentation locale et de qualité et aux produits locaux.

Par ailleurs, le SMPNR relance un appel à candidatures **pour accompagner 2 nouvelles structures** à une évolution des pratiques de la Restauration hors domicile collective, conforme aux exigences de la loi EGALIM et valorisant prioritairement les produits locaux.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.

* Le Président et les élus délégués ont également débattu sur **les orientations budgétaires 2023**.

Le Président a rappelé que le montant des cotisations de fonctionnement, augmentées de 200K€ en 2022, permet de **couvrir les coûts structurels de fonctionnement ainsi que la part à autofinancer sur les projets engagés**. Le Président a salué l'effort remarquable consenti par les collectivités du PNR pour la construction du budget 2022.

Le Président a souligné que la construction budgétaire 2023 doit permettre de consolider la trésorerie du Syndicat mixte, régulièrement fortement sollicitée dans l'attente du versement des subventions (parfois 2 ans de délais voire plus), tout en absorbant l'inflation des coûts attendue pour 2023, les évolutions statutaires du personnel et l'augmentation de la valeur du point d'indice applicable, partiellement compensée par l'Etat.

La proposition de budget 2023 ne prévoit pas d'augmentation des cotisations statutaires, ce malgré l'inflation.

Le Président a également annoncé que les communes se verront attribuer une dotation Biodiversité de l'Etat au titre de leur appartenance au PNR, augmentée par rapport à 2022 : enveloppe nationale passée à 18,8 M€. En fonction d'un critère de potentiel financier, cette contribution leur sera directement versée par l'Etat, au sein de leur dotation annuelle.

Cette dotation est une reconnaissance et un encouragement pour les communes des PNR pour conforter leurs efforts en matière de transition écologique. Le SMPNR se tient à leur disposition pour les aider dans leurs projets et le montage de dossiers leur permettant de valoriser cette dotation.

* Les prochaines étapes de la révision de la Charte 2025-2040 du PNR ont été présentées à l'Assemblée.

La décision du Comité syndical du 9 novembre 2022, validant le projet de Charte a permis sa transmission à la Région Occitanie en vue de la suite de la procédure.

Une visite du PNR par les rapporteurs de la Fédération des PNR (FPNR) et du Conseil National de Protection de la Nature (CNPV), accompagnés des services du Ministère de l'Ecologie, de la FPNR et de la Région est prévue début mars, sur 3 journées.

Le Président a rappelé que les prochains mois seront mis à profit pour organiser la mise en place de la stratégie et des outils d'information et de communication à déployer à partir du printemps 2023, en vue de préparer **les séquences ultérieures d'enquête publique puis de délibérations des collectivités**. Il a souligné qu'un important travail d'information était programmé et qu'il se rendrait disponible, ainsi que les agents du Parc, pour des réunions publiques, des réunions en conseil municipal...

Les informations sur l'état d'avancement du projet et les documents produits sont disponibles sur la page internet du SMPNR dédiée à la révision de la Charte et actualisée périodiquement :

<https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc%20quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

* En vue de poursuivre les missions du PNR liées aux zones Natura 2000 et à la création de la Réserve Naturelle Nationale Souterraine de l'Ariège, le Comité syndical a validé le renouvellement des emplois contractuels nécessaires, avec la présentation des financements correspondants.

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le 15 février 2023 à Montjoie en Couserans, pour le vote du budget 2023.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.